



**HAL**  
open science

## Master STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02040379

**HAL Id: hceres-02040379**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040379v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



STAPS

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Creteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : STAPS

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008044

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Est Marne-La-Vallée.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *STAPS* s'appuie sur deux spécialités bien cloisonnées. La première, à finalité professionnalisante, se centre sur le *management des organisations sportives*. Elle couvre des domaines de compétences variés comme l'animation, l'organisation, la gestion, l'innovation et la planification. La seconde intitulée *Cultures sportives* s'oriente à la fois sur l'activité de recherche, mais également sur l'enseignement voire la responsabilité d'équipe.



# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il n'existe pas de projet pédagogique global de la mention qui permettrait de repérer les articulations entre les objectifs envisagés, les moyens développés et les outils d'évaluation utilisés pour valider les résultats obtenus.

Pour autant, chaque spécialité s'appuie sur une définition précise des objectifs poursuivis et des modalités pédagogiques mises en œuvre.

La spécialité *Management des organisations sportives* adapte la formation des étudiants à leurs projets professionnels et autour d'une immersion prolongée dans le monde du travail. Elle s'appuie pour cela sur une collaboration avec des organisations professionnelles, variées.

La spécialité *Cultures sportives*, se structure autour de la transmission de connaissances disciplinaires et d'une formation à la recherche. Elle s'adosse sur le laboratoire d'Analyse comparée des pouvoirs. La pérennité de cette spécialité reste précaire compte tenu de la baisse significative des étudiants qui la choisissent.

Les porteurs du dossier conscients du cloisonnement entre spécialités et du risque de refermement de cette formation sur elle-même envisagent dans leurs perspectives de créer une certaine mutualisation et une ouverture. Comme perspectives d'aménagement la mutualisation et l'ouverture.

- Points forts :

- La formation proposée offre une perspective de prolongement d'étude aux étudiants issus de la licence STAPS.
- Les deux parcours structurant ce master sont clairement identifiables. Ils s'appuient sur une dynamique de formation reposant sur une véritable cohérence longitudinale.

- Points faibles :

- Les spécialités composant cette mention ne sont pas articulées entre-elles. Cette situation ne permet pas de relever une politique de formation de type master.
- Les liens intra et inter universitaires ne sont pas développés.
- La fragilité des équipes pédagogiques et le déséquilibre d'attractivité entre les deux parcours nous interrogent sur l'avenir de cette formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable :

- De relier ces deux axes singuliers de formation autour d'un projet de master, permettant de mettre en avant les lignes de forces de cette offre de formation au sein de l'université et du bassin de formation dans lesquels elle est implantée.
- De valoriser l'ouverture (institutionnelle, pédagogique) et la mutualisation des moyens, afin d'enrichir et d'approfondir les enseignements, de renforcer et diversifier les équipes d'encadrement et d'augmenter l'attractivité de cette formation.



# Evaluation par spécialité

## Management des organisations sportives

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Est Marne-la-Vallée

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif de former des professionnels autonomes, responsables et innovants qui pourront exprimer leurs compétences dans des secteurs sportifs variés. Le parcours de formation situe la professionnalisation au centre de sa mise en œuvre. Les connaissances transmises, « opératoires », mais également « théoriques » et « conceptuelles », sont en relation directe avec les objectifs de la spécialité. Le suivi des étudiants est une priorité de l'équipe pédagogique qui l'anime.

- Appréciation :

Le projet pédagogique présenté est en parfaite adéquation avec les visées professionnalisantes de la spécialité.

Les relations avec les milieux professionnels sont principalement développées grâce à une forte présence, dans la formation, d'intervenants issus de ces différents univers et sur une immersion, de longue durée, dans le monde du travail. Soulignons que la part prise par les professionnels dans le cadre de ce cursus est plus importante que celle occupée par les enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique ainsi manque d'équilibre.

Les contenus transmis sont très variés. Cela pose la question de l'épaisseur des acquisitions compte tenu du temps qui est consacré à leur enseignement. La formation à la recherche marginale et n'est pas affichée avec précision.

On peut repérer de nombreuses modalités de suivi des étudiants (accompagnement individuel, cours d'aide à la professionnalisation, bilans de compétences et gestion de crise). L'absence de précision quant à leurs opérationnalisations ne permet pas de se faire un jugement objectif sur leurs pertinences. Les mesures mises en œuvre pour accompagner l'insertion des étudiants semblent efficaces.

- Points forts :

- Le positionnement du projet professionnel de l'étudiant au centre de la dynamique de formation. Son recrutement, son suivi, son insertion accompagnent, en continu, sa qualification.
- La spécialité est un prolongement naturel de la licence STAPS.
- L'appui sur un réseau de professionnels compétents et variés.
- La volonté d'améliorer la formation en s'appuyant sur une démarche d'auto-évaluation.

- Points faibles :

- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique entre enseignant-chercheurs et professionnels. Une plus grande homogénéité pourrait permettre d'assurer un enseignement académique plus consistant et créer des liens dynamiques entre recherche et valorisation.
- L'absence d'ouverture sur le plan local et régional. La mutualisation des compétences, avec des institutions au sein de l'université ou avec d'autres établissements abordant dans le contexte régional les mêmes perspectives de formation, permettrait de renforcer et d'enrichir l'offre de formation.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable :

- D'entretenir et d'enrichir cette spécialité qui a pour singularité de vraiment situer le projet de l'étudiant comme point de départ de sa future formation (recrutement, suivi, insertion).
- D'offrir les moyens à l'équipe pédagogique de trouver un véritable équilibre entre institutionnels et professionnels. Il en va de la qualité des savoirs académiques transmis et des relations dynamiques qui doivent être entretenues entre recherche et valorisations dans la cadre d'une pratique sociale singulière : le management des organisations sportives.
- De favoriser les échanges locaux, régionaux. La mutualisation doit-être une perspective développée afin de renforcer sa singularité et d'enrichir, sur le plan qualitatif et quantitatif, l'offre de formation.



## Culture sportive

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris Est Marne-La-Vallée.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité se structure autour de deux objectifs : former des chercheurs ; former des intervenants de types enseignant ou responsable d'équipe. Le poids de la perspective recherche est dominant. Les enseignements fondamentaux sont pris en charge par les enseignants-chercheurs du laboratoire « Analyse comparée des pouvoirs » (EA3350). La formation à la recherche est présente à toutes les étapes significatives, du semestre 1 au semestre 4, du cursus. L'objectif centré sur les métiers de l'intervention apparaît comme plus périphérique. Il sert une préparation au concours de la fonction publique en M1. En M2, il permet la qualification d'enseignants déjà salariés dans cet univers professionnel.

- Appréciation :

Seul l'axe de formation concernant la recherche permet d'envisager une perspective d'enrichissement satisfaisante. Les différents enseignements proposés et les profils d'enseignants sollicités sont mieux adaptés à cette perspective de formation plutôt qu'à celle présentant un caractère plus professionnalisant. Cette spécialité manque d'homogénéité.

La chute significative des effectifs indique une baisse d'attractivité. Si l'équipe pédagogique se concentre sur le moment de la formation en mettant en œuvre un accompagnement individuel, un conseil de perfectionnement, l'absence de données précises sur le devenir des étudiants ne permet pas une étude approfondie de leurs insertions professionnelles. Ces deux formes de suivi sont indissociables. Le second pèse autant si ce n'est plus dans l'intérêt que cette formation peut susciter chez les étudiants. Le manque de lisibilité est dommageable.

Les perspectives d'aménagement envisagées se centrent prioritairement sur l'axe recherche en oblitérant celui de la professionnalisation qui mériterait pourtant d'être repensé. Les propositions avancées manquent d'homogénéité et de précision. Envisager de renforcer la recherche par l'ouverture internationale, de développer un partenariat avec l'UPEC, d'intégrer des nouvelles thématiques proches des enseignants-chercheurs sollicités ne permet pas de dessiner une vision compacte et structurée du profil que pourrait revêtir cette nouvelle offre de formation.

- Points forts :

- Une dynamique de formation à la recherche consistante.
- Une volonté de suivi des étudiants durant leur parcours de formation.
- La spécialité est un prolongement naturel de la licence STAPS.
- Les partenariats académiques envisagés semblent pertinents.

- Points faibles :

- Le manque d'homogénéité de ce parcours qui ne met pas en relation les deux axes de formation annoncés : recherche/professionnalisation. Le déséquilibre des moyens mobilisés suivant les axes concernés.
- La baisse importante des effectifs qui pose directement le problème de son attractivité et indirectement celui de l'absence de données significatives sur le suivi des étudiants après l'obtention du diplôme.
- L'absence de liens et d'ouverture tant sur le plan local que régional voire, international. L'absence de mobilité des étudiants.





- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable :

- De renforcer l'attractivité de ce parcours de formation en reformulant ses objectifs, afin de le rendre plus lisible, en précisant sa singularité dans le paysage universitaire local, régional, national, en suivant avec précision l'avenir des diplômés, en développant une politique de communication pouvant s'appuyer sur les services universitaires existants et compétents.
- De s'ouvrir vers l'extérieur en développant les liens, les collaborations, les mutualisations avec des partenaires locaux.



# Observations de l'établissement

## **Note d'accompagnement à la réponse de l'UPEM en date du 06 juin 2014**

### **Éléments de réponse à l'AERES – Evaluation des formations**

Les documents de l'évaluation par l'AERES, sur l'ensemble des formations pour lesquelles nous souhaitons une continuation dans le cadre de l'accréditation nous sont parvenus. Pour l'ensemble des rapports reçus et en dehors de réponses spécifiques par mention, il nous semble opportun d'apporter un certain nombre de remarques générales pour faire réponse à certaines objections récurrentes dans les analyses des experts.

En préambule de ces remarques, il est toutefois nécessaire de préciser le contexte dans lequel cette évaluation s'est menée. D'une part, il y a eu l'évolution du rôle de l'agence suite à la loi du 22 juillet 2013, et d'autre part, la variabilité des demandes quant à la constitution des dossiers à remettre ainsi qu'un certain flou engendré par la mise en place d'un nouveau mode d'évaluation de l'offre future (l'accréditation), conjoint à l'analyse *a posteriori*.

De ce fait, les composantes et les formations attachées ont été sollicitées à deux reprises, une première fois pour remplir un document très détaillé sur le bilan du contrat finissant et les données quantitatives sous-jacentes, puis une seconde fois pour dresser un bilan plus synthétique de la formation sur cette même période en y apportant des données complémentaires : par exemple le contenu des maquettes et la constitution des équipes pédagogiques.

Les documents remis à l'AERES ont donc été, pour chaque mention, une fiche bilan, un questionnaire quantitatif, un questionnaire qualitatif, et d'autres annexes si disponibles : fiche RNCP, ADD, conventions spécifiques. Pour chaque dossier déposé sur le site PELICAN, une fiche de synthèse, en en-tête du bilan, résumait l'ensemble des éléments du dossier. À la lecture des évaluations, il semblerait que certains des experts n'aient pas étudiés tous ces éléments.

De même, à la lecture des rapports des experts on note certains points préfigurant les attentes concernant la future offre. Par exemple : spécialisation progressive en licence, stage de pré-professionnalisation, etc. Si certaines formations étaient déjà dans cet esprit à l'UPEM, il est sans doute à ce stade prématuré de les évaluer sur ces points.

Sur la base des pièces fournies, l'agence a construit une expertise de laquelle ressort un ensemble de critiques communes à un grand nombre de formations. Ces observations méritent une réponse générale. Voici donc les points saillants et un début de réponse.

## **L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants**

L'UPEM a très tôt mis en place un observatoire de l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'OFIPE, qui produit chaque année des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur leur devenir, sur un rythme qui correspond aux demandes ministérielles. Ces informations ont été jointes de façon systématique, or il s'avère que dans beaucoup d'évaluations, il est indiqué que ces données sont manquantes.

Une explication pourrait être que les données fournies sont les évaluations à 30 mois et ne permettent pas d'avoir des données récentes, mais, malheureusement ce choix ne relève pas de l'établissement. Si certaines formations ont complété les données à caractère officiel par d'autres éléments, la vice-présidence enseignements et professionnalisation (VPEP) a choisi de diffuser les informations chiffrées, collectées par l'OFIPE, correspondant aux critères ministériels.

## **La tenue de conseils de perfectionnements**

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

## **Relations formations / entreprise**

Comme pour le point précédent, les CFA sont une porte privilégiée pour les relations avec les entreprises. Dans de nombreuses formations, ils viennent en appui des responsables de composantes et de formation pour établir des liens avec le monde professionnel. Ceci n'apparaît pas forcément dans les bilans des formations. Une présentation générale du rôle des CFA aurait probablement dû être fournie.

## **Certification C2I**

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

## **Enseignement des langues**

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre université comme de nombreux établissements est en difficulté pour trouver des enseignants de langue, notamment des anglicistes, pour assurer des enseignements. En particulier, compte tenu des volumes très importants qu'il est nécessaire d'assurer, il est difficile de trouver des personnes pouvant accéder au statut de vacataire dans ces disciplines. Ce point a d'ailleurs donné lieu à une remarque de la cour des comptes lors de l'audit de notre établissement, ce qui a amené à une gestion encore plus rigoureuse de cette question.

Pour autant, l'établissement a cherché à contourner ce problème et à diversifier les modes d'accès à l'apprentissage des langues en développant un accès massif à la plate forme « Tell Me More ». Cet accès permet aux usagers de pratiquer l'anglais (mais il existe d'autres langues accessibles) soit seuls soit accompagnés par un enseignant.

## **Internationalisation**

Là encore, l'apprentissage est un facteur discriminant pour accéder à la mobilité. La seule voie pour internationaliser les parcours est dans ce cadre, le voyage d'étude, difficile à mettre en œuvre (moyens financiers, rythme de l'alternance) même si certaines formations ont pu y parvenir.

Dans un même temps, l'équipe de la VPEP, et les services concernés, développent de nouveaux partenariats internationaux en essayant de mettre la mobilité étudiante en avant.

## **Evaluation des enseignements et des formations**

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

## **Ouverture des formations à la VAE**

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de master:

### STAPS

#### Remarques générales de l'AERES :

- « Il n'existe pas de projet pédagogique global de la mention »
- « Les spécialités composant cette mention ne sont pas articulées entre-elles »
- « Les liens intra et inter universitaires ne sont pas développés »
- « La fragilité des équipes pédagogiques et le déséquilibre d'attractivité entre les deux parcours nous interrogent sur l'avenir de cette formation. »

#### Réponse :

L'architecture des parcours et mentions a été repensée et les parcours appartiendront désormais à des mentions différentes.

La spécialité management du sport deviendra un parcours d'une mention STAPS : Management du sport co-accréditée avec l'UPEC (STAPS et IAE).

La spécialité Cultures sportives deviendra un parcours nommé Sport et sciences sociales d'une mention STAPS co-accréditée avec le département STAPS de l'UPEC.

Dans chacune de leurs mentions ces parcours seront renforcés comme décrit ci-après.

#### Remarques AERES pour la spécialité Management du sport

« Le déséquilibre de l'équipe pédagogique entre enseignant-chercheurs et professionnels. Une plus grande homogénéité pourrait permettre d'assurer un enseignement académique plus consistant et créer des liens dynamiques entre recherche et valorisation. »

« L'absence d'ouverture sur le plan local et régional. La mutualisation des compétences avec des institutions au sein de l'université ou avec d'autres établissements abordant dans le contexte régional les mêmes perspectives de formation permettrait de renforcer et d'enrichir l'offre de formation. »

#### Recommandations :

« Il serait souhaitable d'entretenir et d'enrichir cette spécialité qui a pour singularité de vraiment situer le projet de l'étudiant comme point de départ de sa future formation (recrutement, suivi, insertion). »

« d'offrir les moyens à l'équipe pédagogique de trouver un véritable équilibre entre institutionnels et professionnels. Il en va de la qualité des savoirs académiques transmis et des relations dynamiques qui doivent être entretenues entre recherche et valorisations dans le cadre d'une pratique sociale singulière : le management des organisations sportives. »

« de favoriser les échanges locaux, régionaux. La mutualisation doit être une perspective développée afin de renforcer sa singularité et d'enrichir, sur le plan qualitatif et quantitatif, l'offre de formation. »

#### Réponse :

Afin de répondre aux critiques du dernier rapport de l'AERES émises lors de la précédente campagne d'habilitation et confirmées par le présent rapport, l'UFR STAPS de l'UPEM a décidé de co-accréditer son Master management des organisations sportives avec le Département STAPS de l'UPEC et l'IAE Gustave Eiffel.

Cette co-accréditation présente des avantages majeurs : l'ouverture sur le plan local et régional est réalisée avec une recherche de complémentarité et de mutualisation entre les deux offres de formation STAPS et IAE. La mutualisation sur le plan qualitatif et quantitatif prend la forme d'un tronc commun de plus de 200h en première année intégrant les matières traitant du management des entreprises, de la performance et de la gestion.

L'équipe pédagogique en sort considérablement renforcée avec l'arrivée d'environ huit enseignants chercheurs de 6<sup>ème</sup> section qui prendront en charge l'ensemble du tronc commun. Il s'ensuit que l'équilibre et l'homogénéité entre les enseignants-chercheurs et les professionnels deviennent réels.

La dimension académique est renforcée. Les liens entre recherche et valorisations sont consolidés par un rapprochement entre le laboratoire « Analyse comparée des pouvoirs » (ACP EA3350) de l'UPEM (essentiellement par son axe 2 : « Controverses, débats, Polémiques » traitant notamment des logiques de professionnalisation) et le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES EA 7313) de l'UPEC (essentiellement par son axe 3 portant sur les nouvelles formes de l'intervention sociale liées aux problématiques du territoire comme espace du politique, lieu de vie et de transaction).

L'ensemble du dispositif envisagé permet ainsi de renforcer et enrichir considérablement l'offre de formation en suivant pleinement les recommandations du rapport d'évaluation de l'AERES.

#### Remarques de l'AERES pour la spécialité Cultures sportives :

« La baisse importante des effectifs qui pose directement le problème de son attractivité et indirectement celui de l'absence de données significatives sur le suivi des étudiants après l'obtention du diplôme. »

« L'absence de liens et d'ouverture tant sur le plan local que régional voire, international. L'absence de mobilité des étudiants. »

#### Recommandations :

« renforcer l'attractivité de ce parcours de formation en reformulant ses objectifs, afin de le rendre plus lisible, en précisant sa singularité dans le paysage universitaire local, régional, national, en suivant avec précision l'avenir des diplômés, en développant une politique de communication pouvant s'appuyer sur les services universitaires existants et compétents. »

« s'ouvrir vers l'extérieur en développant les liens, les collaborations, les mutualisations avec des partenaires locaux. »

#### Réponse :

Le parcours sera redéfini en parcours Recherche de manière plus explicite. Sa dénomination Sport et Sciences sociales permettra d'identifier clairement ses axes thématiques. Ce master recherche est un des seuls de la région parisienne sur cette thématique.

Le parcours sera co-habilité avec le département STAPS de l'UPEC et les enseignements partagés. Ainsi les enseignements comme l'équipe s'en trouveront renforcés. L'adossement aux laboratoires sera double avec d'un côté le laboratoire « Analyse comparée des pouvoirs » (ACP EA3350) de l'UPEM et de l'autre le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales (LIRTES EA 7313) de l'UPEC. Le nombre d'étudiants augmentera. La co-habilitation et la collaboration permettront d'établir une cohérence territoriale sur la recherche dans l'est parisien.

Le suivi des diplômés est assuré par l'OFIPE mais un suivi plus précis de la formation est déjà en cours. La majorité des étudiants du parcours poursuivant en thèse, le temps d'insertion après le master est long. Jusqu'à présent près d'une dizaine d'étudiants ont soutenu leur thèse et près de 5 sont en cours.

Le Master propose une poursuite d'étude liée à la recherche indispensable pour les étudiants de L3 STAPS désireux de faire un doctorat et qui n'a pas d'équivalent sur le territoire.

Plus de cohérence locale devrait être trouvée avec la mutualisation des séminaires de recherche avec les autres parcours recherche de l'UFRSTAPS : notamment le master MEEF EPS. Cette mutualisation permettra, en outre, de créer de véritables groupes recherche.

L'internationalisation est étudiée par la création de partenariats avec des universités étrangères et la constitution d'un Master international (sur le principe de deux semestres sur une université et deux autres sur une université étrangère).

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

